

Ministère chargé de la mer et des transports

DEMANDE D'INSCRIPTION A UNE OPTION DE BASE DU PERMIS DE CONDUIRE DES BATEAUX DE PLAISANCE A MOTEUR

- EAUX MARITIMES Option « Côtière »
 EAUX INTÉRIEURES Option « Eaux intérieures »

Textes de référence :

- Décret n° 2007-1167 du 2 août 2007 modifié relatif au permis de conduire et à la formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur.
- Arrêté du 28 septembre 2007 modifié relatif au permis de conduire les bateaux de plaisance à moteur, à l'agrément des établissements de formation et à la délivrance des autorisations d'enseigner.

M. Mme Mlle

Nom :
(suivi du nom d'époux s'il y a lieu)

Prénoms :
(au complet dans l'ordre de l'état-civil)

Né(e) le À

Nationalité :

Adresse :
.....
.....

N° du candidat(e) : ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! (renseignement à fournir par l'établissement de formation)

Composition du dossier d'inscription

- la présente demande complétée
- un timbre fiscal correspondant au droit d'inscription
- un timbre fiscal correspondant au droit de délivrance (1)
- une photocopie d'une pièce d'identité
- un certificat médical de moins de 6 mois selon le modèle défini (arrêté du 28/09/2007, annexe VI)
- une photographie d'identité récente et en couleurs (2)
- le cas échéant, l'original du ou des permis mer et/ou fluviaux déjà détenus

(1) Pour les candidats déjà titulaires d'un permis maritime ou fluvial, seul le droit d'inscription est exigé.

(2) Les titulaires d'un permis délivré après le 1er janvier 2008 en sont dispensés.

Je soussigné(e), candidat(e), déclare sur l'honneur que les renseignements de la présente demande sont exacts.

À, le Signature

Timbre fiscal
Droit d'inscription

38 €

(à coller)

Timbre fiscal
Droit de délivrance *

70 €

(à coller)

* Sauf candidat(e) déjà titulaire d'un permis plaisance

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire par les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme géographiquement dépendant où la demande a été déposée.